

Asso 47

Service départemental d'aide à la vie associative



Programme

1^{er} semestre 2015

ASSO 47

www.cg47.fr

Inscrivez-vous !

Renseignements et inscriptions :

- sur www.cg47.fr/asso47
- par téléphone au 05 53 69 43 73
- par mail à asso47@cg47.fr

LOT-ET-GARONNE
Conseil général



Les ateliers Asso 47

Les ateliers portant sur une même thématique sont regroupés en **modules**.

En 2015, Asso 47 vous propose trois modules : **comptabilité et gestion d'une association, juridique et communication**.

Les ateliers d'Asso 47 sont gratuits et s'adressent aux responsables, bénévoles ou salariés d'associations (loi 1901).

MODULE COMPTABILITÉ ET GESTION D'UNE ASSOCIATION : 4 ATELIERS

Atelier comptabilité

3 séances indissociables

Les objectifs de cet atelier sont de permettre aux participants de comprendre les bases de la comptabilité et connaître les obligations comptables des associations : bilan, compte de résultat, approche du plan comptable, valorisation du bénévolat...

> **Judis 5, 12 et 19 mars de 14 h à 17 h à Villeneuve-sur-Lot**

Atelier informatiser la comptabilité de son association

1 séance

Il sera proposé aux participants une application sur tableur et/ou logiciel libre de comptabilité pour appréhender la comptabilité en partie double.

Pré requis : avoir participé à l'atelier comptabilité (sur cette session ou en 2014)

> **Judi 2 avril de 14 h à 17 h à Agen**

Atelier gestion d'une association

2 séances indissociables

Cet atelier doit permettre aux participants d'analyser le compte de résultat et le bilan, et d'élaborer un budget prévisionnel. La gestion prévisionnelle permet à l'association d'anticiper le fonctionnement de ses actions et les éventuelles difficultés de trésorerie.

Pré requis : avoir participé à l'atelier comptabilité (sur cette session ou en 2014)

> **Judis 21 et 28 mai de 14 h à 17 h à Villeneuve-sur-Lot**

Atelier recherche de financement

2 séances indissociables

À l'issue de cet atelier, les participants auront une vision globale des différents financements privés et publics pour les associations : ressources propres, parrainage / mécénat, champs de compétences des principaux financeurs publics (Ville, Conseil général, Europe...), comment construire son dossier de demande de subventions.

> **Mardis 24 et 31 mars de 14 h à 17 h à Villeneuve-sur-Lot**

MODULE JURIDIQUE : 4 ATELIERS

Atelier les obligations juridiques des associations

1 séance

Cet atelier doit permettre aux responsables ou bénévoles associatifs d'acquérir les notions juridiques essentielles : obligations liées à la création et à la vie statutaire de l'association, les obligations liées au fonctionnement ainsi que la notion de responsabilité et celle de dirigeant.

> **Judi 4 juin de 14 h à 17 h à Villeneuve-sur-Lot**

MODULE JURIDIQUE : 4 ATELIERS (SUITE)

Atelier réglementation et animation d'une Assemblée générale

1 séance

Accompagner les participants dans une conduite plus efficace de leur Assemblée générale, que faire avant, pendant et après l'Assemblée générale ? Telles sont les questions auxquelles cet atelier répondra, tant sur le plan règlementaire que sur celui de l'organisation et de la relation aux autres.

> **Mardi 5 mai de 14 h à 17 h à Nérac**

Atelier les manifestations occasionnelles des associations

1 séance

Ici, l'intérêt de la formation sera de comprendre la réglementation et d'être en capacité de prendre les décisions qui permettront de prévenir les risques. Lors de cette séance seront abordés les différents types de manifestations, leurs spécificités et leur réglementation, ainsi que les obligations de l'organisateur.

> **Jedi 22 janvier de 14 h à 17 h à Marmande**

Atelier comptes-rendus d'Assemblées générales ou de Conseils d'administration : prendre une décision, la rédiger et protéger son association

1 séance

Permettre aux membres associatifs de mieux cerner les contenus indispensables à faire figurer dans les comptes-rendus d'Assemblées générales ou de Conseils d'administration dans un souci de bonne gestion de l'association.

> **Jedi 16 avril de 14 h à 17 h à Agen**

MODULE COMMUNICATION : 3 ATELIERS

Atelier relations presse

1 séance

Connaître les réseaux de presse de Lot-et-Garonne et apprendre à les mobiliser, savoir rédiger un communiqué de presse, un dossier de presse, organiser une conférence de presse..., tels sont les objectifs de cet atelier.

> **Lundi 13 avril de 14 h à 17 h à Nérac**

2-Atelier créer et animer son site Internet

2 séances indissociables

Apprentissage d'un outil de création simple et gratuit portant sur la création d'un site : architecture d'un site, insertion d'images, de textes, de liens...

Pré requis : maîtrise de la navigation sur le web

> **Jedis 18 et 25 juin de 14 h à 17 h à Agen**

3-Atelier prévention et gestion des conflits

2 séances indissociables

Les objectifs de cet atelier sont de permettre aux membres associatifs d'optimiser la relation avec les interlocuteurs lors de réunions, de donner des techniques de base pour prévenir et gérer un conflit, et de transmettre les astuces pour asseoir une autorité bienveillante. Cet atelier abordera également les techniques primordiales de communication verbale et non verbale.

> **Mardis 3 et 10 février de 14 h à 17 h à Agen**

Les 18/20 d'Asso 47

Les 18/20 sont des temps de discussion et d'échanges autour de thématiques liées à la vie associative. Ils se clôturent autour d'un moment de convivialité.

Pour une gouvernance associative réussie : renouveler la direction et mobiliser les membres actifs

Temps de partage avec les participants autour des moyens d'ouverture de son association : identifier les personnes susceptibles de prendre la relève (évaluer le potentiel, repérer les membres intéressés...), favoriser le transfert de compétences, clarifier les positions des différents membres de l'association.

> **Mardi 10 mars de 18 h à 20 h à Agen**

Les obligations fiscales des associations

Cette rencontre sera destinée à comprendre les principes de base de la fiscalité applicables aux associations notamment les conséquences potentielles sur la non lucrativité des activités mises en place et des décisions prises.

> **Jeudi 9 avril de 18 h à 20 h à Agen**

Les matinales d'Asso 47

Asso 47 organise des matinées d'échanges informels sur les actualités associatives autour d'un petit-déjeuner convivial.

Employeur en milieu associatif

Cette matinale a pour objet de sensibiliser à la fonction d'employeur au sein d'une association, tant sur le plan des obligations comptables et réglementaires liées à l'emploi d'un salarié, qu'en termes de gestion des ressources humaines.

> **Vendredi 16 janvier de 9 h à 11 h 30 à Agen**

La fonction de trésorier

Cette matinale a pour objet de sensibiliser à la fonction et aux responsabilités de trésorier d'une association. Cadre juridique du poste, relations avec le Président, le Conseil d'administration et les adhérents, responsabilités et prévention des risques seront abordés.

> **Vendredi 12 juin de 9 h à 11 h 30 à Agen**

Permanences territoriales

- > 4 pôles d'accueil et de conseil en Lot-et-Garonne, uniquement sur rendez-vous :
 - **Agen**, 997 A avenue du D^r Jean-Bru - du lundi au vendredi ;
 - **Marmande**, square de Verdun - un mardi par mois ;
 - **Villeneuve-sur-Lot**, Maison de la vie associative - un jeudi par mois ;
 - **Nérac**, Centre Haussmann - un lundi par mois.
- > une équipe à l'écoute des associations ;
- > des permanences mensuelles assurées par des spécialistes ;
- > des ateliers sur des thématiques variées.

Renseignements et inscriptions

Service départemental d'Aide à la vie associative - Asso 47

Tél. : 05 53 69 43 73

Mail : asso47@cg47.fr

Facebook : Asso QuaranteSept

Site : www.cg47.fr/asso47.

À découvrir : fiches pratiques, annuaire associatif, actualités associatives, programme ateliers...